

<https://enseignants.se-unsas.org/Nouvel-enseignement-de-specialite-Education-physique-pratiques-et-culture>



# Nouvel enseignement de spécialité : " Éducation physique, pratiques et culture sportives "

- Je suis... - Prof d'EPS - Métier -  
Date de mise en ligne : jeudi 10 décembre 2020

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Le ministre a annoncé la création d'un nouvel enseignement de spécialité « Éducation physique, pratiques et culture sportives » à la rentrée 2021 et a sollicité le Conseil supérieur des programmes qui remettra son projet de programmes en janvier 2021.

Une bonne nouvelle

Le SE-Unsa accueille très favorablement\* la création de cet enseignement de spécialité qui est une bonne nouvelle pour les lycéens. En effet, elle permettra de proposer une offre de formation plus cohérente, car au-delà des nombreux enjeux visés par l'enseignement de l'EPS et la pratique physique et sportive tout au long de la scolarité, l'École publique doit jouer un rôle aussi dans l'orientation et la préparation aux métiers du sport, de plus en plus nombreux et divers.

Cet enseignement pourra permettre des orientations post-bac vers la santé, l'enseignement, la gestion, la communication et l'évènementiel, la recherche ou la sécurité.

Quels objectifs ?

Pour le ministère, cet enseignement de spécialité devra permettre de développer :

- une pratique approfondie et équilibrée d'activités physiques, sportives et artistiques ;
- des compétences transversales essentielles à la réussite des parcours des élèves ;
- un regard critique et éclairé sur leur pratique et la diversité de ses enjeux ;
- une connaissance de la diversité des secteurs professionnels liés au sport et à la pratique physique.

Il faudra rester attentif à la part dédiée à la pratique approfondie et à son articulation avec l'apport de connaissances théoriques issues de différents champs disciplinaires (EPS, sciences, humanités).

Quelle mise en oeuvre ?

Le ministère prévoit d'ouvrir ce nouvel enseignement de spécialité à titre expérimental dans entre un et trois lycées par académie.

Il sera important d'observer comment cette nouvelle offre impactera les choix des élèves et les enseignements de spécialité existants avant une éventuelle montée en charge. Pour le SE-Unsa, cet enseignement de spécialité ne doit pas concurrencer ou se substituer aux sections sportives ou aux options facultatives EPS déjà existantes.

La prise en compte de cet enseignement de spécialité dans *Parcoursup* sera également à surveiller.

Un manque

Le SE-Unsa aurait souhaité qu'un pont entre le sport scolaire et le monde associatif soit clairement (lisiblement) énoncé dans les objectifs développés. Cela aurait été cohérent avec les éléments pris en compte dans *Parcoursup* (vie associative, investissement dans l'association sportive).

L'avis du SE-Unsa

## **Nouvel enseignement de spécialité : " Éducation physique, pratiques et culture sportives "**

---

L'annonce de cet enseignement est un bon signal même s'il ne sera qu'expérimental dans une centaine d'établissements à la rentrée 2021 dans un calendrier déjà très contraint.

\* En 2018, le SE-Unsa avait défendu la création d'un enseignement de spécialité. Il n'avait alors pas été suivi par le ministère à cette époque.

> > Lire nos propositions de 2018 : [EPS-au-lycee-ce-qu-a-propose-le-SE-Unsa](#)